

Inscriptions MATERNELLE

Rentrée scolaire
2024/2025

Du 12 février au 12 avril 2024 inclus

Enfants nés en 2021
et nouveaux habitants

Déposez les
documents
ci-dessous en
mairie dans une
enveloppe au nom
du service scolaire

PIÈCES JUSTIFICATIVES OBLIGATOIRES

- **Copie du livret de famille**
(ou copie intégrale de l'acte de naissance de l'enfant)
- **Copie des pages vaccination du carnet de santé de l'enfant**
- **Coordonnées de la mère**
- **Coordonnées du père**
- **Justificatif de domicile**
- **Jugement notifiant la garde**
(en cas de séparation)
- **Avis d'imposition 2023**

sur revenus 2022 (pour les nouvelles familles uniquement) de chaque membre du foyer

Le dossier ne sera pris en compte qu'après réception de l'intégralité des documents



Besoin de renseignements :
scolaire@vert-saint-denis.fr



vert st denis